



Pension alimentaire et droit de visite

Par **will33**, le **07/02/2011** à **20:56**

Bonjour,rrnrJe suis séparé et non mariée depuis 5 ans, Père de deux enfants de 10ans et 13 ans. Je ne vois plus mes enfants depuis six mois, et la j'ai suspendu pension alimentaires car pas de jugement. C'est depuis que je me suis mis en couple avec ma nouvelle compagne que cela a commencé à la situation c'est détériorer. Je perçoit un salaire de 1900 € et j ai un loyer de 1050€ que je paie seul. et ma compagne figure sur le bail. Du fait qu'elle soit dessus. Qu'est-ce que cela entraîne? Car mon ex compagne veut 600€ de pension et de plus les enfants je ne les verrait qu'une seule fois par mois. rnrnMerci pour vos conseils

Par **Marion2**, le **07/02/2011** à **21:03**

Faites très rapidement une requête en courrier recommandé AR au Juge aux Affaires Familiales (JAF) auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend la résidence des enfants.rnrnUn avocat n'est pas obligatoire.rnrnContinuez à verser la pension alimentaire (même si vous baissez un peu le montant) , ce sera un bon point pour vous.rnrnLe JAF statuera sur le montant d'une pension alimentaire. Malheureusement, les revenus de votre compagne actuelle entreront en ligne de compte avec les vôtres.rnrnIl statuera également sur vos droits de visite et d'hébergement.rnrnLe fait que votre ex-compagne n'accepte que vous ne voyiez les enfants qu'une fois par mois, jouera en sa défaveur.

Par **will33**, le **08/02/2011** à **11:22**

Pardon,rrnrJ'ai oublié de préciser que la procédure est lancée et que chacun de notre côté

avont fait une requête auprès du JAF. rnC'est à dire hier le 7/02/11 du fait de la grève des magistrats le juge a reporté sa demande à une date ultérieure et ma demande a lieu le 10/2/11. C'est à ne plus rien comprendre.rnrnMais j'oublié de préciser que ma conjointe à un enfant à charge du fait qu'elle soit divorcé.rnIL n' a aucun moyen de ne pas la prendre en compte. Mon ex femme c'est l'argent qui la motive, moi c'est juste verser une pension correcte et voir mes enfants.rnrnMerci